

Séminaire sur la violence conjugale vécue par les femmes en situation de handicap LES MILIEUX DE PRATIQUE RÉPONDENT À L'APPEL

Quelque 50 représentants-es du milieu de l'intervention ont accueilli très favorablement les travaux de Sonia Gauthier, chercheure au CRI-VIFF, sur la violence conjugale vécue par les femmes en situation de handicap. Organisé par l'équipe ISS (Impact du savoir dans la société) et celle de l'ARUC *Femmes, violences et contextes de vulnérabilité*, le séminaire s'est tenu le 16 octobre dernier au Centre Saint-Pierre, à Montréal.

« Je suis particulièrement heureuse de savoir que les chercheurs arrivent aux mêmes conclusions que nous, s'est réjouie Chloé Serradori, directrice générale de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN). Et cela parce qu'on reconnaît que ce sont d'abord des femmes qui vivent exactement la même chose que celles qui n'ont pas de limitations fonctionnelles. » Si les femmes en situation de handicap (sur le plan moteur, visuel, auditif ou à la suite de problèmes de santé mentale) demeurent évidemment l'égal des autres, elles s'exposent néanmoins à un contexte particulier de vulnérabilité. « La petite chose supplémentaire, c'est qu'elles sont dépendantes d'une assistance, qui est souvent donnée par leur conjoint », a affirmé celle qui représente plus de 200 groupes régionaux et locaux au Québec.

Au terme d'une recherche conduite en 2004 auprès de 46 femmes ayant des limitations fonctionnelles, Sonia Gauthier dit avoir eu « la mauvaise surprise de constater l'ampleur de la violence que ces femmes ont connue ». La plupart d'entre elles, soit 27 répondantes, avait subi tous les types de violence (psychologique, physique, économique et sexuelle). Parmi ses manifestations, la violence psychologique (dénigrement, contrôle, intimidation, etc.) avait été vécue par toutes les personnes interrogées.

La chercheure a découvert que des femmes avaient souffert également de maltraitance et de négligence. Liées à l'assistance, ces formes de violence sont traditionnellement associées aux soins des enfants et des personnes âgées. Mais lors des entrevues, certaines femmes ont raconté avoir été projetées brutalement dans le lit, s'être fait donner des somnifères beaucoup trop tôt ou même d'avoir été abandonnées pendant plusieurs jours à la maison, sans assistance aucune. « Il faut mieux documenter ces phénomènes et redéfinir ces concepts pour que les femmes qui sont victimes de violence conjugale et qui sont limitées dans leurs activités puissent aussi se reconnaître », d'ajouter Sonia Gauthier, qui a été secondée dans ses travaux par Raymonde Boisvert, professionnelle de recherche, et Véronique Cardinal, assistante de recherche.

Même si la violence conjugale n'est pas directement liée au handicap, rappelle Sonia Gauthier, les entrevues ont révélé que les

hommes violents peuvent effectivement abuser de la situation de handicap : un qui frappe sur la prothèse auditive de sa conjointe, un autre qui pousse trop vite le fauteuil roulant ou qui le lance sur sa partenaire.

L'étude montre de plus que les limitations fonctionnelles ont augmenté à la suite d'un épisode de violence pour 32 des femmes interrogées. Est-ce à dire que la violence conjugale a aggravé le handicap de ces femmes? La professeure à l'École de service social de l'Université de Montréal se garde de tirer des conclusions. « C'est possible, mais la maladie elle-même pourrait tout aussi bien expliquer la détérioration de leur état de santé », précise-t-elle.

Étonnamment, le tiers des femmes interviewées se sont attribuées la responsabilité des actes de violence. Par exemple, une femme croit que son conjoint a profité de sa trop grande émotivité, de son « grand cœur », pour la manipuler. Une femme en fauteuil roulant pense que la violence avait pour origine son incapacité physique à répliquer aux coups de son conjoint. « En intervention, ça veut dire que la femme a intégré le discours du conjoint. Et il faut casser ça », affirme Sonia Gauthier.

Défaire le discours de culpabilité, mais aussi l'isolement, car certaines, seules, ne reconnaissent pas la violence conjugale et ses effets à long terme sur les nouvelles relations sociales et amoureuses. D'abord reconnaître la violence pour ensuite la dévoiler et vouloir s'en sortir. « Il ne faut pas attendre avant d'en parler parce que souvent la situation empire », a lancé Sonia Gauthier, qui a interviewé entre autres une femme violentée par son conjoint depuis plus de 20 ans.

Ateliers de discussion

En accord avec l'objectif du CRI-VIFF de diffuser les résultats de recherche dans les milieux de pratique, Sonia Gauthier avait prévu des ateliers dans le but de créer un véritable impact sur la pratique professionnelle. Représentant 26 organismes communautaires et 7 organisations gouvernementales dans tout le Québec, les participants-es ont réfléchi et discuté d'outils de prévention, de dépistage et d'intervention afin d'aider les femmes à se protéger, à dévoiler et à se sortir du cycle de la violence conjugale.

S'il est nécessaire de répertorier les différentes ressources déjà disponibles aux femmes violentées, elles doivent être adaptées aux besoins spécifiques des personnes ayant des limitations fonctionnelles. Florence Pardo, du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec, a souligné qu'il est nécessaire de sensibiliser

en utilisant une variété de supports matériels : dépliant en braille, fichier sonore électronique et DVD réalisé en langue des signes québécoise. Selon Line Bergeron, de la Maison des femmes sourdes de Montréal, il importe par ailleurs d'informer adéquatement les professionnels quant aux différentes limitations fonctionnelles, mais aussi que ceux-ci réfèrent les femmes aux organismes spécialisés.

S'il faut se fier aux vives discussions, les travailleuses sociales, ainsi que les intervenantes psychosociales et du système pénal ont tiré profit de la présentation de la chercheuse, qui résume ainsi l'esprit de la journée : « On est convaincu que le partenariat est la meilleure façon de concocter les outils les plus pertinents. » Incidemment, le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, en partenariat avec la COPHAN, entend publier dès le mois prochain un guide afin d'adapter ses services aux personnes en situation de handicap, et ce, dans le respect du principe d'accès universel.

À venir également, plusieurs articles que Sonia Gauthier compte soumettre le printemps prochain à des périodiques. Entre-temps, elle a déjà une bonne idée de ses recherches futures: « Il est important de comprendre, sans culpabiliser les victimes, pourquoi elles ne quittent pas leur conjoint. On connaîtra ainsi leurs stratégies de survie et d'autonomisation (*empowerment*). Mais dans tout ça, ne perdons pas de vue que ce sont des femmes ayant des forces et un potentiel, capables de courage et de détermination. »

Kim Soo Landry
Auxiliaire de recherche

Activités des membres

* JOURNÉE D'ÉTUDE

La Table de concertation en violence conjugale de Montréal tient le 27 novembre une journée d'étude sur le thème de « La prise en compte de la diversité religieuse et culturelle dans l'offre de services en violence conjugale ». RSVP avant le 16 novembre.

* PROJET EN DÉVELOPPEMENT

Le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture a accepté la lettre d'intention présentée par une équipe de recherche du CRI-VIFF menée par Lise Montminy. Dans son évaluation, le FQRSC a fait état de l'excellence du projet, qui porte sur la violence conjugale et les femmes autochtones au Québec.

* COMITÉ DE DIRECTION

Le comité de direction de l'ARUC s'est réuni pour une première fois le 18 septembre. Il a entre autres approuvé le plan d'action 2007-08. Deux autres réunions sont prévues d'ici mars 2008.

GUIDE SUR LA TRAITE DES PERSONNES

LANCEMENT À LA MAISON PARENT-ROBACK
LE 26 NOVEMBRE 2007

Jacqueline Oxman-Martinez, chercheuse associée au CRI-VIFF, invite les membres de l'ARUC au lancement média du guide trilingue sur le commerce des êtres humains dans le monde.

À 9h45, au 110, rue Sainte-Thérèse, salle 105-107.

Activités à venir

- * **LES PETITS DÉJEUNERS DU CRI-VIFF (DÉCEMBRE)**
La violence conjugale en contexte de séparation et de droits de garde des enfants
- * **SÉMINAIRE DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES (JANVIER)**
L'intervention auprès des femmes âgées qui subissent de la violence conjugale

Publications

- * **FICHE SYNTHÈSE**
Évaluation d'un programme de promotion de la santé sexuelle et de prévention du VIH/SIDA à l'intention des femmes victimes de violence ou en difficulté
Fiche synthèse et rapport disponibles : www.criviff.qc.ca

Rappel — Rappel — Rappel — Rappel

La date limite pour présenter une demande de financement d'un projet de recherche exploratoire est le 3 décembre. La subvention de 7500 \$ est destinée aux milieux de pratique membres de l'ARUC qui souhaitent réaliser une recherche visant à répondre à des questions identifiées dans leur milieu et liées aux axes de recherche de l'ARUC.

Pour information : Annie Pelletier ou Sylvie Gravel

L'équipe de l'ARUC

Femmes, violences et contextes de vulnérabilité

Directrice universitaire : Maryse Rinfret-Raynor
514-343-6111 #3608 (maryse.rinfret.raynor@umontreal.ca)

Directrice communautaire : Annie Pelletier
514-343-6111 #3760 (annie.pelletier.4@umontreal.ca)

Coordonnatrice : Sylvie Gravel
514-343-6111 #3757 (sylvie.gravel@umontreal.ca)

Auxiliaires de recherche :
Mahdiah El-Jed : 514-343-6111 #3443 (mahdiah.el-jed@umontreal.ca)
Kim Soo Landry : 514-343-6111 #6006 (kim.soo.landry@umontreal.ca)